

AVERTISSEMENT

Conditions d'utilisation.

En téléchargeant ce guide, vous avez acquis une licence d'utilisation dans les conditions et avec les réserves indiquées ci-après et non un quelconque droit de propriété sur les illustrations ou les textes qui y sont présentés.

1/ Il est interdit de le commercialiser sous une forme quelconque (papier, internet, cédérom ou autre), ou pour quelque promotion que ce soit.

2/ Si l'utilisateur peut imprimer ces pages pour son besoin personnel, voire les copier sur son ordinateur portable, il ne peut en aucun cas utiliser le contenu, même transformé, photo, texte, carte, itinéraire ou autre pour quelque usage que ce soit, commercial ou autre, sans accord écrit assujéti à un devis. Valéry d'Amboise reste propriétaire à part entière de la totalité de ces guides.

Utilisation : Pour utiliser ce guide d'une façon optimale, il est recommandé de brancher le son et internet. Tous les liens proposés, sélectionnés avec soin, apportent un complément d'information aux articles de ce guide. Certains sites, préférés à d'autres (officiels) pour leur qualité, sont privés et susceptibles de fermer ou de changer d'adresse. L'auteur ne saurait être tenu pour responsable d'un lien inopérant ou de l'abondance des publicités qui financent ces sites.

Par contre, ce guide est constamment remis à jour et le lecteur est encouragé à visiter régulièrement le site

OBSERVATIONS

POPULATION : Par ailleurs, certaines différences peuvent exister entre les indications données dans ce guide et celles apportées par les sites proposés. Par exemple :

– les populations indiquées sont celles dites «sans doubles comptes» (les communes ont tendance à inclure, par exemple les pensionnaires des maisons de retraite ou les résidents secondaires, considérés par l'INSEE comme des «doubles compte» déjà décomptés dans leur commune principale)

– les superficies incluent les zones dites «non cadastrables»

– le nom des habitants d'une commune a, en général, été constitué par les historiens locaux à partir du nom ancien du village. En fait, dans la plupart des cas, il a été établi au hasard, sans directives précises des autorités, par les intéressés eux-mêmes. Il existe donc des variantes importantes et surtout, des doublons qui peuvent provoquer bien des erreurs. Par exemple, tous les habitants des communes «Saint-Etienne» sont des Stéphanois. Il est indispensable de préciser «Stéphanois de Corrèze», ou «Stéphanois de Corbières».

Les fusions de communes ont également posé des problèmes et un segment de chaque nom est, en général, utilisé dans le nom final. Mais le plus souvent, les noms anciens subsistent. Par exemple, la logique veut que les habitants de Barlin-Coudier soit les «Bardiérois» ; dans la pratique, les noms «Barlinois» et «Coudiérois» subsistent.

ILLUSTRATIONS

Au niveau illustrations, ce n'est pas systématiquement le point principal (vu et archi-vu) qui a été mis à l'honneur (la tour Eiffel pour Paris ?). Pas question pour l'auteur unique (Valéry d'Amboise) des photographies de proposer à chaque fois un catalogue des centres les plus significatifs du village, mais parfois un lieu moins connu. Même chose au niveau des dessins (en partie exclusifs, dû au dessinateur TICO).

A remarquer que la faune et la flore ne sont là qu'à titre indicatif et surtout pas exhaustif. Des ouvrages spécialisés proposent localement un grand choix établi par des érudits en la matière.

PHOTOS PRIVÉES

Toutes les photographies ont été réalisées exclusivement par Valéry d'Amboise et montrent soit des lieux publics, soit des endroits privés, avec l'autorisation des propriétaires du moment.

Il est évident que ces photos (qui sont aussi un hommage aux responsables de telle ou telle restauration réussie, par exemple) aident puissamment à la promotion d'un site. Elles sont présentées gratuitement, sans aucun appui financier publicitaire de la part des intéressés.

Toutefois, si, pour des raisons qui vous appartiennent, vous ne désirez plus voir votre propriété (ou vous-même) illustrer ce guide, la loi vous autorise à demander la suppression de cette illustration. Il suffira d'un simple courriel argumenté avec preuves à l'appui adressé à :

valerydamboise@wanadoo.fr

Inscrire dans «sujet» les mots, obligatoires : [guide «untel» suppression] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Les preuves de propriété sont nécessaires afin d'empêcher, par exemple un concurrent, de faire disparaître une promotion gratuite qui le gêne.

COTATIONS



Les cotations (1 à 4 cœurs) sont une interpolation établie par l'auteur notamment à partir de l'ensemble des guides touristiques existants, de façon à éviter tout parti pris personnel. En effet, malgré une très grande expérience, les précautions prises et les nombreuses visites effectuées sur vingt cinq années, les influences extérieures sont nombreuses : un site sous le soleil peut présenter un intérêt qu'un autre (pourtant plus riche), sous un temps gris, n'offrirait pas, de même, un accueil charmant, un hôte brillant, de grand talent, peuvent fausser le jugement.


Précisons encore le flou à propos de la cotation d'un village sans grand intérêt, donc dépourvu de ♥ mais possédant une curiosité exceptionnelle.


En outre, un ♥ dans tel ou tel département n'a de valeur relative que par rapport aux autres sites de ce même département. Peut-être n'aurait-il que deux ou trois cœurs dans une autre région.

RUBRIQUES

 **Histoire.**

 **Patrimoine.**

 **Culture et artisanat.**

 **Fêtes et animations.**

 **Nature.**

 **Sports et loisirs.**

 **Itinéraires,**

 **Hébergement. Gastronomie.**

 **Personnages.**

Les rubriques proposées (qui ne le sont pas systématiquement dans chaque village, évidemment) sous-entendent de perpétuelles modifications, y compris pour l'histoire, qui peut, elle aussi, évoluer (grand événement récent par exemple).

Le patrimoine peut s'enrichir (restauration ou découverte récente) ; comme toutes les autres rubriques. Des activités peuvent aussi disparaître. Tel club de sport local n'accepte peut-être pas d'invité.

L'auteur ne peut être tenu pour responsable de tel ou tel manquement !

ITINÉRAIRES

Les propositions de visite, sous forme de cartes, sont évidemment indicatives, voire subjectives ; elles seront peut-être trop courtes pour certains amateurs particulièrement rapides ; ou, au contraire, trop chargées pour d'autres, plus posés. Chacun est invité à surveiller l'heure durant ces promenades, de façon à équilibrer au mieux sa journée en éliminant, au besoin, la visite de tel ou tel site.

Qu'il soit clair que pour des raisons géographiques, certains itinéraires proposés sont plus chargés que d'autres !

REMARQUES

Pour toute indication, observation, critique ou autre, concernant le guide, chacun est cordialement invité à écrire à l'auteur :

valerydamboise@wanadoo.fr

Bien inscrire dans le sujet les mots, obligatoires : [guide «untel» observations] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Si Valéry d'Amboise ne pourra sans doute pas répondre individuellement (ce qu'il fera dans la mesure du possible en tout cas), toutes ces notes seront étudiées et répertoriées avec soin.

Bonne balade !



GAGNIÈRES (GANHERAS) 30160

alt. 192 m, commune (L 25 s/carte de l'arr.). Arr. d'Alès, canton de Bessèges. 919 hab., les Gagniérois (oises) ; sup. 1122 ha. Village des Cévennes constitué de hameaux médiévaux. Eglise St-François-de-Sales du 19^e. Equitation. Pêche. Piscine. Randonnées pédestres. Tennis. Camping-caraving. Le *Volo-Biou*, légende et fête du bœuf qui vole. Le couturier Louis Feraud est né à Gagnières.

GAILHAN (GAILHAN) 30260

alt. 60 m, commune (S 24 s/carte de l'arr.). Arr. du Vigan, canton de Quissac. 128 hab., les Gailhanois (oises) ; sup. 553 ha. Oppidum du Plan-de-la-Tour. Eglise des 12^e, 15^e et 18^e/19^e s. Vins AOC «Coteaux-du-Languedoc».

GAJAN (GAJAN) 30730

alt. 98 m, comm. (R 26 s/carte de l'arr.). Arr. de Nîmes, canton de St-Mamert-du-Gard. 633 hab., les Gajonais (aises) ; sup. 1091 ha. Ruines féodales du 15^e. Eglise du 19^e avec réemplois du 12^e.

GALLARGUES-LE-MONTUEUX 30660

(Gallargas-le-Montueux) alt. 63 m, commune du Gard (U 26 s/carte de l'arr.). Arr. de Nîmes, canton de Vistre-Vidourle. 2303 hab., les Gallarguois (oises) ; sup. 1089 ha. Vestiges du pont romain d'Ambrussum classé. Tour médiévale classée. Eglise inscrite des 12^e et 18^e s. avec réemplois. Temple du 19^e. Grande et Petite-Pinède de Cabassu (site inscrit). Passage du GR 653 (chemin de St-Jacques-de-Compostelle). Piscine. Tennis. Camping-caraving. L'inventeur de l'alambic Isaac Bérard et le poète P. Vezeian sont nés dans la commune.



GALLARGUES-LE-MONTUEUX

[Cliquez sur le lien pour plus d'infos](#)

GARD (30),

Département de la région administrative de Septimanie. Superficie 5848 km², 585.049 hab. (419.388 en 1891), les Gardois (oises) ; chef-lieu Nîmes. Trois arrondissements : Alès, Nîmes, le Vigan ; 45 cantons et 353 communes. C'est le département le plus industrialisé de la région mais l'agriculture est également dynamique : le Gard produit 12 millions de pêlarçons, 20.000 t d'asperges (1/3 de la prod. nat.), 75.000 t de pêches et 70.000 t de pommes. La viticulture, très présente, bénéficie de la réputation de ses grands vins d'appellation : Costières-de-Nîmes, Côtes-du-Rhône, Lirac, Tavel. Le tourisme poursuit une progression très méritée autour du pont du Gard, Nîmes, St-Gilles-du-Gard, Pont-St-Esprit, Uzès, Aigues-Mortes et la Camargue, la vallée de la Cèze.

GARD

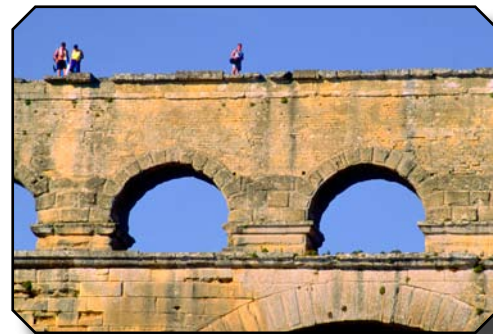
[Cliquez sur le lien pour plus d'infos](#)



GARD (PONT DU)

Commune de Vers-Pont-du-Gard (R 29 s/carte de l'arr. de Nîmes). Pont-aqueduc romain, enjambant le Gardon, construit en calcaire vers l'an 19 avant J.C., sur ordre d'Agrippa (gendre de l'empereur Auguste). Il faisait partie d'un aménagement long de 49 km destiné à conduire les eaux des sources de la région d'Uzès vers Nîmes.

Ci-dessous et à droite : le pont du GARD



Le pont du Gard mesure 270 m de long sur près de 50 m de hauteur. Le conduit proprement dit repose sur la 3^e galerie d'arcades supérieure. Légèrement curviligne, de façon à mieux résister aux crues du Gardon, les piétons pouvaient franchir le Gardon le long de ses piles. Un pont routier lui a été accolé au 18^e s. Le pont du Gard a été restauré en 1843/45 et en 1855/58, sous Napoléon III. Le monument est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est l'un des centres touristiques les plus fréquentés de tout le Midi.

PONT DU GARD

[Cliquez sur le lien pour plus d'infos](#)



GARD (dit aussi Gardon)

Cours d'eau formé par la réunion du Gardon d'Alès (source : dans les Cévennes, au pied de la montagne du Bougès ; barré en amont de la Grand-Combe, il arrose les Salles-du-Gardon et Alès ; env. 60 km) et du Gardon d'Anduze (né du confluent des gardons St-Jean et Mialet en amont d'Anduze env. 50 km). Les deux rivières se rejoignent au S.O. de Vézénobres. Le Gard arrose Moussac, passe sous le pont du Gard, à Rémoulins et se jette dans le Rhône (r.d.) au S.E. de Comps. Environ 70 km à partir du confluent.

GARDON

Nom commun désignant un torrent, une rivière. De nombreux gardons coulent des Cévennes ; ils portent en général le nom de la principale commune qu'ils arrosent. Gardon de St-Germain (source au S.O.O. de St-André-de-Lancize, au pied du col de la Vergnasse), plus de 10 km. Gardon de St-Martin, né de plusieurs rus au plan de Fontmort, au N.O. de St-Martin-de-Lansuscle, plus de 10 km. De leur réunion naît le Mialet ; env. 25 km. Le gardon de St-Jean naît au N.N.O. de Bassurels et s'unit au Mialet pour former le gardon d'Anduze ; le torrent arrose St-André-de-Valborgne, Saumane, St-Jean-du-Gard et reçoit la Salindrenque (r.d.) ; env. 45 km. Le gardon de Ste-Croix naît au pied du col de Fais-ses, au S.O. de Barre-des-Cévennes ; il arrose Ste-Croix-Vallée-Française ; env. 35 km.

A gauche : le GARDON au pont des Abarines